



***Saint-John Perse :***  
***Atlantique et Méditerranée***  
**Colloque international – Tunis, 15-16 avril 2004**

**« Pour Atlanta et Allan P. »<sup>1</sup>**

May Chehab  
Université de Chypre

*l' « essentiel », là, ne peut jamais, sans ruser,  
devenir à lui-même l'objet  
Saint-John Perse (OC 658)*

La présente étude a pour objet la dédicace inscrite au fronton du recueil poétique *Vents*, poème publié aux États-Unis en 1946 et auquel Saint-John Perse a dit avoir toujours accordé « une importance particulière »<sup>2</sup>. Elle reformule la question de l'identité des dédicataires et de la valeur subséquente de ce qui apparaît comme un geste d'hommage à autrui.

La nouvelle lecture de cette dédicace conjugue trois approches méthodologiques. Les deux premières, à savoir la cryptanalyse<sup>3</sup>, qui s'attache à décrypter des messages chiffrés au sens large du terme et la méthode dite « des passages parallèles » (*Parallelstellenmethode*) qui, comme le rappelle Antoine Compagnon, « tend à préférer, pour éclairer un passage obscur d'un texte, un autre passage du même auteur »<sup>4</sup>, sont utilisées pour pénétrer l'identité des dédicataires de *Vents*. La troisième est celle induite par la notion d'intertextualité, pour la recherche des rapports qu'un énoncé –ici, la dédicace– peut entretenir avec des énoncés antérieurs<sup>5</sup> –ici, la littérature exhortative.

---

<sup>1</sup> Dédicace définitive de *Vents* : SAINT-JOHN PERSE, *Œuvres complètes*, Gallimard, 1982 (dorénavant OC), p. 175. Elle reprend celle du 3<sup>ème</sup> manuscrit autographe, cote Fondation Saint-John Perse [V 3. Dans le *Saint-John Perse sans masque* de Colette CAMELIN, Joëlle GARDE TAMINE, Catherine MAYAUX et Renée VENTRESQUE (La Licorne, UFR Langues Littératures Poitiers, 2002), le plus récent des ouvrages fondamentaux sur Saint-John Perse, on lit en p. 257 : « La dédicace de *Vents*, 'Pour Atlanta et Allan P.', reste un mystère. Les recherches menées aux Etats-Unis sont restées infructueuses ».

<sup>2</sup> OC 1120.

<sup>3</sup> « La cryptanalyse s'attache à décrypter les messages chiffrés sans l'aide du code ni de la clef », Jacques STERN, *La science du secret*, Paris, Odile Jacob, p. 33.

<sup>4</sup> Antoine COMPAGNON, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Seuil, Points, 1998, p. 77.

<sup>5</sup> Julia KRISTEVA, *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969, rééd. « Points », p. 146 : « Tout texte se construit comme une mosaïque de citations, tout texte est absorption d'un autre texte ».

Les dédicataires, une femme, Atlanta, et un homme, Allan, sont présentés comme un couple, plus plausiblement marital que sororal, dont le lien est suggéré par l'initiale unique du nom propre « P. ». Bien que cette dédicace apparemment canonique ne semble guère détonner dans la pratique générale du geste, elle s'en distingue néanmoins par la troncation du patronyme. Il est donc naturel de rechercher l'identité exacte de ces dédicataires, et de se demander pourquoi le poète les dérobe au lecteur, pourquoi il les nomme tout en ne les nommant pas, dans une démarche similaire à celle de l'oracle de Delphes qui, selon Héraclite ni ne dit, ni ne cache mais indique. Que peut vouloir indiquer Saint-John Perse, qui a soigneusement souligné cette vieille phrase dans son exemplaire d'Héraclite<sup>6</sup>, lorsque l'on sait qu'Atlanta et Allan ont résisté à toutes les tentatives de vérification de leur existence, très scrupuleusement menées<sup>7</sup> ? Ni la correspondance, ni les archives informatisées, pas plus que les annuaires et dictionnaires divers n'ont livré de renseignements sur cette énigmatique paire, ni même sur une femme répondant au rarissime prénom d'Atlanta. Paradoxalement, la quête a donc abouti, puisque, en matière de recherche, un non-résultat aussi exactement avéré a valeur de fait positif : le couple d'Atlanta et Allan n'aurait pas existé.

Admettant cet acquis, reformulons la question. Si les dédicataires n'ont pas d'existence réelle, en auraient-ils une autre, fictive, voire poétique ? Libérés de l'obligation spontanée qui nous fait rechercher des dédicataires réels à cette dédicace, nous pourrions alors nous abandonner à une association d'idées naturelle et consentir au rapprochement -évident au chercheur persien mais jusque-là écarté en raison de l'hypothèse d'un référent réel - entre le dédicataire "Allan" et le surnom qu'Alexis avait partagé avec ses chevaux. L'œuvre (prose et entretiens autant que poésie) est parsemée de signes qui réitèrent l'équation entre le prénom Allan et le poète. Rappelons d'abord les propos de Saint-John Perse à Pierre Guerre : ses chevaux avaient toujours porté son nom, Allan, employé par sa mère ; il leur parlait à l'oreille comme à lui-même, on ne comprenait pas pourquoi il appelait ses bêtes de son nom ; sur quoi Saint-John Perse concluait :

C'est parce qu'il y avait une sorte d'osmose entre le cheval et lui<sup>8</sup>.

On sera peut-être surpris de ce que la première mention de cette osmose remonte seulement aux années 1950, même si le récit offert à Pierre Guerre concerne des souvenirs d'enfance. Aucune mention préalable dans la correspondance, excepté une lettre à Claudel de 1949 -au reste assez tardive au regard de l'ancienneté du souvenir évoqué-, si ce n'est dans la correspondance, justement sujette à

---

<sup>6</sup> Jean BOLLACK et Heinz WISMANN, *Héraclite ou la séparation*, Les Édition de Minuit, 1972, p. 273. Phrase soulignée par Saint-John Perse : « ni ne dit ni ne cache ; il indique ».

<sup>7</sup> Par Carol Rigolot (Université de Princeton) notamment.

<sup>8</sup> Pierre GUERRE, *Portrait de Saint-John Perse*, textes établis, réunis et présentés par Roger Little, Sud, Marseille, 1989, p. 231.

caution, du poète à sa mère. On sait en effet depuis les pertinents travaux de Catherine Mayaux<sup>9</sup>, que celle-ci a été écrite ou réécrite pour le projet de la Pléiade, qui date du début des années 1960. Parmi les nombreuses déclinaisons de cette identification disséminées dans les *Lettres à Madame Amédée Saint-Leger Leger*<sup>10</sup>, celle présentée dans le tout premier de ces courriers (qui pour être fictifs, ne sont pas apocryphes), grave profondément dans le marbre de la Pléiade l'équivalence entre le poète et « Allan » :

J'aime « Allan », écrit-il, une bête singulière, <dont > la rudesse de jeune brute se fait étrange / douceur dès que j'ai pu approcher assez d'elle pour lui *rappeler*<sup>11</sup> à l'oreille ce nom d' « Allan », que j'ai porté pour vous dans mon enfance.

L'équation Allan=cheval=poète nous est encore suggérée dans la correspondance d'après-guerre au moyen d'une image employée<sup>12</sup> dans une lettre à Paul Claudel :

(Le Poète, pendant des siècles en France, n'a été qu'un cavalier sans monture ; il a voulu un jour n'être que la bête sans cavalier. Il serait temps de concilier irrationnel et rationnel.)<sup>13</sup>

Que le surnom ait été effectivement trouvé par la mère d'Alexis ou non importe finalement peu, au regard de la place occupée par le trinôme Poète-cheval-Allan dans l'imaginaire persien. Une place que le poète prend soin de suggérer au lecteur en lui fournissant les clés de lecture de la transformation d'une expérience d'enfance en leitmotiv poétique : le cheval poétique, qui renvoie à la fois à la Poésie (*Anabase*) et au Poète (Allan), à l'objet comme au sujet, est présent depuis *Éloges (J'ai aimé un cheval –qui était-ce? –*<sup>14</sup>) jusqu'à la réécriture des *Lettres d'Asie*. Le dédicataire Allan peut donc être lu comme le double du Poète.

Qui serait alors, dans la dédicace de *Vents*, son pendant féminin ? Le prénom d'Atlanta, sans référent attesté, ne manque pas de renvoyer avec insistance à la mer Atlantique dont il procède. Or, l'Atlantique de Saint-John Perse est plus qu'un espace des origines ou qu'un milieu privilégié du monde d'Alexis : c'est un pays natal exhaussé au rang de concept poético-identitaire. À l'instar d'Allan devenu doublet du poète, le théâtre atlantique se voit posé, par sa double inscription dans la Pléiade, comme le lieu géométrique idéal de la création poétique.

---

<sup>9</sup> Catherine MAYAUX, *Les Lettres d'Asie*, Cahiers Saint-John Perse 12, Gallimard, 1994.

<sup>10</sup> Il suffit de consulter l'index à l'entrée « Allan » pour se convaincre de l'omniprésence de l'équation entre le cheval « Allan » et la figure du poète. Entrées d'index *Allan* : 119, 167, 168, 170, 189, 198, 204.

<sup>11</sup> Je souligne. *Rappeler* au cheval ou à la mère, ou informer le lecteur ?

<sup>12</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> août 1949. Métaphore furtivement placée entre parenthèses, ces parenthèses dont l'importance et la « fréquence anormale » avaient alerté Roger Caillois au point de lui faire inclure un chapitre traitant « De l'emploi des parenthèses » dans sa *Poétique de Saint-John Perse*, Gallimard, 1972, p. 213-216.

<sup>13</sup> OC 1017.

<sup>14</sup> OC 34.

La première inscription couronne les *Lettres d'Asie*. Placée au terme de cet ensemble, elle répond symétriquement à l'identité Allan=cheval=poète qui inaugure les lettres adressées à *Madame Amédée Saint-Leger Leger*. Lisons à ce propos les très révélatrices réflexions de Catherine Mayaux, qui montrent comment le poète fait aboutir la correspondance des années chinoises sur la revendication d'une l'atlantinité fondatrice :

Quelques cas d'interversion [...] prennent un relief particulier. Ainsi Alexis Leger tenait à insérer en place finale une lettre à Gustave-Charles Toussaint [...]. En effet, il a choisi d'invertir l'ordre chronologique de la lettre à Gide du 10 mai 1921 envoyée d'Honolulu (Leger quitte Pékin le 2 avril 1921) et de la lettre à Gustave-Charles Toussaint du 29 mars 1921 qui la suit immédiatement. Il souhaitait que cette dernière lettre parût avoir été envoyée de Pékin comme l'une des lettres ultimes du séjour. Elle devait servir en même temps de point d'orgue à l'ensemble des *Lettres d'Asie*, à preuve ses tout derniers mots qui ferment le recueil comme un coda ; ils signent le bilan de l'expérience chinoise et expriment le sentiment de la permanence en lui d'une nature essentielle héritée de longue date, à laquelle le séjour en Chine n'a rien pu changer : « *Si vous rentrez avant moi en Europe, saluez pour moi votre Bretagne natale. Elle a toujours été terre sainte pour ceux qui, comme moi, comptent trois siècles d' 'hommes d'Atlantique'* »<sup>15</sup>,<sup>16</sup>.

Le poète, conclut Catherine Mayaux, « a indéniablement tenu à clore ce chapitre de sa vie par cette appellation hautement revendiquée d' '*hommes d'Atlantique*' »<sup>17</sup>. Structurant ce qu'il faut bien appeler le « recueil » des *Lettres d'Asie* à la manière d'un cycle identitaire, c'est bien l'hypostase atlantique qui, envers et contre toutes apparences, clôt la période chinoise et souligne, au dire même du poète, *la permanence en lui d'une nature essentielle héritée de longue date*<sup>18</sup>.

Consolidant encore davantage l'hypostase atlantique, la seconde inscription de cet océan comme toponyme identitaire est elle aussi gravée dans le monument de la Pléiade, y occupant également une place de choix, puisque placée dans la *Biographie* du poète rédigée, par ses soins comme on sait, à la troisième personne, et dont Jean-François Guéraud a eu raison de dire qu'elle fonctionne comme une préface<sup>19</sup>. Parmi les grands thèmes de l'œuvre qui se cachent sous l'appareil biographique, celui suggéré par l'expression « être un homme atlantique » donne lieu à un long développement, dont voici la fin :

---

<sup>15</sup> OC 896.

<sup>16</sup> MAYAUX, *Les Lettres d'Asie*, op. cit., p. 172.

<sup>17</sup> *Ibid.* Je souligne.

<sup>18</sup> OC 896.

<sup>19</sup> Jean-François GUÉRAUD, « La biographie en guise de préface chez Saint-John Perse », *L'Information littéraire*, XLII, 4 (septembre-octobre), 1990, p. 3-6.

À la question : « D'où êtes-vous, de quel pays ? » ils n'eussent point répondu : « De telle ou telle île », mais : « D'Atlantique. » Un Saint-Leger Leger naissait d'Atlantique comme on naît d'Europe ou d'Amérique. Il y reconnaît toujours le masque de son destin. [...]

(*Biographie*, OC XL-XLI)

Attardons-nous un instant sur la dernière phrase, « le masque de son destin ». Nous voudrions y reconnaître, au-delà d'une variante de l'expression figée « la marque du destin », une formulation éloquente d'un côté non pas cachés, mais au contraire indiqué, de son identité : l'atlantinité y est alors en toute logique aussi bien la *marque* du destin de Saint-John Perse, que l'un de ses *masques*<sup>20</sup> de Poète. À ce propos, Henriette Levillain remarquait en 1992 :

s'il est vrai que les circonstances biographiques ont favorisé la sympathie atlantique de Saint-John Perse, elles n'auraient pas eu une telle importance pour sa pensée et son œuvre si le poète ne les avait lui-même accueillies et sélectionnées, reconstruites et interprétées de manière à y lire les signes de son destin ou, en termes plus persiens, à y *reconnaître toujours le masque de son destin* [sic]<sup>21</sup>.

Si Henriette Levillain remplace « masque de son destin » par « signes de son destin » qui lui semble être, assez légitimement du reste, un synonyme approprié, c'est bien sous le poids rythmique et phonique de l'expression figée « la marque du destin » qui s'entend en sourdine sous « le masque de son destin ». Or, plus qu'un lapsus ou qu'une permutation ornementale de la part du poète, nous voulons, à la suite d'Henriette Levillain, y reconnaître des « termes plus persiens » et y lire une substitution délibérée. En vérité, comme l'oracle, le poète ni ne dit, ni ne cache, mais indique toujours : là où la lectureursive comprend que l'atlantinité est en toute logique la *marque* du destin de Saint-John Perse, la subtile substitution y surajoute l'image du masque identitaire.

Par la grâce de la nominalisation allégorisante, *Atlanta* pourrait alors se lire comme la prosopopée du principe atlantique et identitaire de Saint-John Perse. Or, la rhétorique des prosopopées est chez le poète étroitement associée à la démultiplication du moi : Pour Pierre Van Rutten, qui en a étudié les mécanismes<sup>22</sup>, Saint-John Perse devient souvent « le locuteur d'un allocutaire qui n'est que son double ». 'Naître d'Atlantique', 'être d'Atlantique' ou finalement 'être Atlantique', culminent dans la prosopopée « Atlanta », féminisée pour s'adapter au paradigme dédicataire.

La signification de ce second cryptonyme de soi est multiple : outre qu'elle ouvre la porte à l'investigation d'une éventuelle féminité du principe atlantique, complémentaire de la masculinité

---

<sup>20</sup> Je voudrais souscrire ici aux vues de Christian Rivoire sur le masque persien, révélateur, à son sens, « d'une certaine démarche artistique » : Ces vues pénétrantes sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.sjperse.org/c.rivoire.htm>

<sup>21</sup> Henriette LEVILLAIN, *Saint-John Perse et l'Atlantique*, Souffle de Perse n°2, (p. 33), p. 33-38.

<sup>22</sup> Pierre VAN RUTTEN, « Sémiotique de Saint-John Perse », in « L'Obscure naissance du langage », *La Revue des Lettres Modernes*, 1987, p. 155-169.

chevaline d'Allan, elle confirme la nature fondamentalement identitaire du masque du poète dont la fonction est ici d'entériner poétiquement l'« atlantinité » fondatrice de son art poétique.

Si enfin le monogramme « P. », dont on conviendra qu'il est dans notre contexte difficile de ne pas lire « Perse », remplaçait véritablement un nom de famille réel, comment expliquer que ce nom différerait dans les deux des trois manuscrits de *Vents* ? Le premier n'avait pas de dédicace, et le second portait une initiale différente du troisième<sup>23</sup>, comme si le poète s'était trompé sur l'initiale des amis à honorer. Or, dans la première version de la dédicace, abandonnée, ce monogramme est très précisément la lettre « S. », soit l'initiale de ses deux pseudonymes, Saint-John Perse et Saint-Leger Leger. « P. » ou « S. », les deux majuscules convergent même, une fois encore, vers le Poète.

Que la substitution de terme à terme des trois volets de la dédicace « Pour Atlanta et Allan P. », qui a supplanté la version « Pour Atlanta et Allan S. », nous ait conduits devant un cryptogramme de l'identité plurielle du poète, ne doit pas faire croire qu'il s'agit d'un geste isolé. La propension de Saint-John Perse à créer des pseudonymes avoués ou des cryptogrammes de son nom et à les incorporer dans son dispositif poétique remonte assez loin. Ainsi, lorsqu'en 1911, Saintléger Léger publiait *Pour fêter une enfance* avec, en épigraphe, « King Light's Settlements » (OC 21), il indiquait déjà sous la formulation tripartite du royaume d'une Royalty étrangère un premier cryptonyme de soi.

À ce point, on peut se demander combien a pu peser le triptyque onomastique d'Edgar Allan Poe<sup>24</sup> dans la formation de tous les triptyques ultérieurs et notamment dans celui de « Atlanta et Allan P. », lorsque l'on sait en premier lieu l'influence du poète américain sur Leger dès les années palloises, dont témoigne la correspondance avec Frizeau<sup>25</sup> : livres, achetés, lus, annotés, photographies recherchées, portraits dessinés par Leger, qui empruntera ses vers pour sa première épigraphe d'*Éloges*. Lorsque l'on sait surtout combien Edgar Allan Poe, que Leger qualifiait de « logicien » habile à résoudre les énigmes<sup>26</sup>, prisait et pratiquait la cryptographie, cette science plus familière aux militaires

---

<sup>23</sup> Découvert par Carol Rigolot, le fait avait été discuté au début des années 1990 avec Corine Cleac'h, alors assistante de la Fondation, qui avait avec perspicacité émis l'hypothèse que cette initiale devait se rapporter au poète. Saint-John Perse, *Vents*, Manuscrit autographe, Cote Fondation Saint-John Perse [V 2].

<sup>24</sup> Sans oublier les autres références ou contre-références (c'est quelquefois selon) à Poe : v. notamment Carol RIGOLOTT, « Les éloges paradoxaux d'Éloges », in *Saint-John Perse. Les années de formation*, éd. J. Corzani, L'Harmattan, 1996, p. 111-125.

<sup>25</sup> Albert HENRY, *Lettres d'Alexis Leger à Gabriel Frizeau : 1906-1912*, Introduction, édition, notes et index, Classe des Lettres, Académie royale de Belgique, 1993. Edgar Allan Poe est mentionné dans les lettres suivantes : 1§§3 et 4 ; 5§4 ; 8§§5 et 8 ; 14§12 ; 16§1 ; 31§6 ; 35§7 ; 46§4. Les deux portraits d'Edgar Allan Poe dessinés par Leger figurent en p. 102.

<sup>26</sup> HENRY, *op. cit.*, lettre 8§5, p. 64.

et diplomates qu'aux écrivains<sup>27</sup>. C'est dans la troisième de ses *Histoires extraordinaires*, « Le Scarabée d'or », connu pour ses expériences cryptographiques<sup>28</sup>, que Leger a dû pour la première fois être frappé de la mention, mémorable pour lui, d'une « signature logographique ou hiéroglyphique »<sup>29</sup>.

Ainsi déclinée sur l'axe paradigmatique d'un nom possédant donc depuis *Éloges* une structure ternaire, cette nouvelle signature logographique permet à Saint-John Perse, sous une forme apparemment canonique, de se dédier *Vents* à soi-même.

### À soi-même

Surgit immédiatement la question. À quelle fin ? Pourquoi se dédier un poème à soi-même, pourquoi innover si grandement dans le fait littéraire français par un geste si insolite ? Les motifs qu'a Saint-John Perse de considérer *Vents* comme une œuvre pour soi peuvent s'expliquer si l'on examine la tonalité générale et le péri-texte dédicatoire des quatre poèmes d'exil qui le précèdent.

Dans les dédicaces de ce quatuor, nous pouvons observer deux groupes de dédicataires : les premiers sont ceux envers qui Saint-John Perse s'acquitte d'une dette morale de nature publique, contractée dans des temps très difficiles. Ainsi par la publication d'*Exil* (1942) le poète honore son confrère américain Archibald MacLeish qui lui avait procuré la prébende nécessaire au libre exercice de son art ; de même, la dédicace de *Pluies* (1943) honore Katherine et Francis Biddle, autres bienfaiteurs des temps d'adversité. Dégagé de ces obligations morales de la première heure, le poète peut alors honorer des personnes plus proches, qui constitueront le second groupe de dédicataires. Pour ce qui est du *Poème à l'Étrangère*, les hésitations du poète dans son choix du titre et de la dédicace, mises en évidence dans les états successifs du poème, confirment bien que le titre pragmatique de *Poème à l'Étrangère* renferme son ancienne fonction de dédicace à la compagne d'exil<sup>30</sup>. Enfin, après

---

<sup>27</sup> L'intérêt poétique de Saint-John Perse pour la cryptographie sera entretenu par ses obligations professionnelles : on sait que le service du Chiffre est primordial dans la diplomatie. Or, le Quai d'Orsay avait en la personne du linguiste Henri Sottas un spécialiste chiffreur de grand renom, dont Saint-John Perse honore peut-être le souvenir dans *Amers* : « très grand masque entrouvé d'ombres comme la grille du cryptographe », OC 289. On aura remarqué que le mot « masque » est significativement adjacent dans cette citation à celui de « cryptographe ». Henri Sottas, dans sa préface de 1922 à la réédition de la *Lettre à M. Dacier*, où Jean-François Champollion annonçait au Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres qu'il avait déchiffré le système hiéroglyphique, a formulé les conditions principales de toute tentative de décryptage. Il faut a) avoir une notion plus ou moins claire du contenu du texte ; b) se faire une idée du système d'écriture utilisé et c) détenir un élément sûr pour le démarrage (*Préface*, p. 5).

<sup>28</sup> Elle est par exemple mentionnée dans l'ouvrage déjà mentionné de Jacques STERN, *La science du secret*, Paris, Odile Jacob, en p. 34 : « [...] les cryptogrammes que l'on trouve dans *Le Scarabée d'Or* d'Edgar Poe ou chez J. Verne ».

<sup>29</sup> Edagr Allan POE, *Prose, Traduction de Ch. Baudelaire*, Notes, variantes et bibliographie par Y.-G. Le Dantec, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1951, p. 104.

<sup>30</sup> Colette CAMELIN, Joëlle GARDE TAMINE, Catherine MAYAUX, Renée VENTRESQUE, *Saint-John Perse sans masque*, La Licorne, UFR Langues Littératures Poitiers, 2002, p. 249. L'intitulé mis en épigraphe –et tripartite lui encore– de la loi sur les étrangers (« *Alien Registration Act* ») peut se lire à double sens : d'une part comme *Loi sur l'Immatriculation des Étrangers*, qui renvoie au référent réel de la loi familière aux deux amants exilés sur le sol

le dernier des poèmes du quatuor, *Neiges* (1944), qui honore la mémoire de la mère aimée et lointaine, la dédicace est libre. Le poète s'est acquitté de ses dettes à autrui.

Seul, restitué à lui-même, il peut enfin saluer la force intérieure qui depuis les années paloises l'aide à porter le poids des aléas personnels, politiques ou familiaux, il peut rendre un hommage discret au stoïcisme et plus particulièrement aux *Pensées* de Marc Aurèle, cet ouvrage dont l'Anthologie Palatine dira : « Si tu veux vaincre la tristesse, ouvre ce livre bienheureux »<sup>31</sup>. Il peut enfin se dédier son œuvre à lui-même, dans la plus pure tradition de l'école des Stoïciens.

### Le Stoïcisme

C'est en effet dans ce mouvement que le jeune Leger rencontre très tôt la manifestation la plus connue du genre de l'autodédicace. Dès l'école, il lit dans son manuel d'*Histoire de la littérature grecque*<sup>32</sup> que Marc Aurèle rédigea un journal de ses *Pensées* intitulé, Τὰ εἰς ἑαυτὸν, [*Écrits*] *À moi-même*<sup>33</sup>. Puis il étudie le *Manuel* du stoïcien Épictète<sup>34</sup>, au programme lui aussi, cet *Ενχειρίδιον* qu'il mentionne à Monod en 1906, lit et corne la page du *Cours élémentaire de Philosophie* d'Émile Boirac sur la morale stoïcienne<sup>35</sup>. Dans ces trois ouvrages, annotés et conservés à la Fondation d'Aix-en-Provence<sup>36</sup>, et dans d'autres sans doute, Leger apprend les règles fondamentales de la philosophie de Zénon de Citium et de ses émules, qui l'aideront à se détourner des tentations de dépression des

---

américain ; d'autre part comme une signature ; celle de quelqu'un qui déclare pragmatiquement son extranéité, par un *Acte déclaratoire d'Étranger*—qui passait. Encore une signature de poète qui retire ses pieds. L'Alienne Lilita Abreu ne s'y est pas trompée.

<sup>31</sup> *Anthologie grecque*, t. XII, p. 135 ; *Anthologie palatine*, liv. 15, § 23. Cité par Hadot, *op. cit.*, p. 341 n. 14.

<sup>32</sup> EGGER Max, *Histoire de la littérature grecque*, 5ème éd., Librairie classique Paul Delaplane, Paris, 1892. [cote Fondation 880 EGG]. Alain CHOPPIN [(éd.), *Les manuels scolaires en France de 1789 à nos jours : grec*, coll. Emmanuelle, Institut National de Recherche Pédagogique, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 11 et 114, no 655] accorde à cet ouvrage une « forte présomption » d'appartenance à la catégorie des manuels scolaires. Il répondrait à l'exigence d'étudier l'histoire de la littérature grecque à partir de la classe de seconde, définie aussi bien dans l'arrêté de 1890 que dans celui de 1902.

<sup>33</sup> *Histoire de la littérature grecque*, *op. cit.*, p. 355.

<sup>34</sup> Œuvre dûment inscrite au programme du baccalauréat de 1904-1905.

<sup>35</sup> BOIRAC Emile, *Cours élémentaire de Philosophie*, Félix Alcan, 8e édition revue, 1895, 608 p. [cote Fondation BP 107 BOI c>Hommage de l'auteur + signature ill. L'ouvrage est selon l'auteur, "conforme aux derniers programmes, suivi de notions d'histoire de la philosophie et de sujets de dissertations". Il s'agirait donc d'un livre destiné aux jeunes étudiants plutôt qu'aux élèves du secondaire. Cette lecture s'inscrit-elle dans l'intérêt qu'exprime Leger pour cette philosophie dans sa lettre à Monod d'octobre 1906 (OC 646-647) ? Sur la philosophie grecque, ne sont annotées que certaines pages, dont notamment les pp. 398 (sur le scepticisme), 464-465 (Aristote et le mouvement), 474 (sur le panthéisme) et 527 (page cornée, sur la morale stoïcienne)]. Il faut aussi noter que même sa lecture ultérieure de Leibniz est ramenée à celle de Sénèque, comme en témoigne son annotation sur la p. 46 des *Essais de Théodicée* (1900) : « Sénèque avait déjà eu l'idée de cette justification ».

<sup>36</sup> ÉPICTÈTE, *Manuel*, trad. française par François Thurot accompagnée d'une introduction, et revue par Charles Thurot, Hachette, Paris, 1889. [cote Fondation 880 EPI m>. Mention « Alexis Léger (sic) 1905 ». Ouvrage au programme du baccalauréat nouveau régime 1902 (arrêté du 31 mai 1902, année 1904 pour A. Leger), au titre des livres de philosophie.

années de guerre<sup>37</sup>. Entré à l'Université, il approfondit encore sa connaissance des Stoïciens en suivant les cours de Georges Rodier (1864-1913), cet historien de la philosophie grecque<sup>38</sup> qui publie en 1904 justement une étude fondamentale intitulée « Sur la cohérence de la morale stoïcienne »<sup>39</sup>. Après tous ces exercices, Leger ne pouvait plus oublier que l'un des entraînements spirituels recommandés par les stoïciens était la rédaction de notes personnelles auxquelles était donné le nom générique de εἰς ἑαυτὸν, « À soi-même »<sup>40</sup>.

On pourra objecter que le rapport qu'entretient Saint-John Perse avec le stoïcisme n'est pas un rapport d'influence, puisqu'il ne semble s'y référer, dans sa correspondance, que pour en récuser les effets perniciose. Mais l'on a entre temps appris combien l'influence effectivement reçue par le poète pouvait être inversement proportionnelle aux désaveux – il est vrai toujours subtilement nuancés – de leur auteur. Que de 1906 à 1949, Leger se réfère par intermittence au stoïcisme pour en critiquer l'égoïsme doit surtout nous informer que le poète est loin d'en avoir désappris les leçons<sup>41</sup>.

L'apparence de critique est d'autant plus à réviser que le stoïcisme est panthéiste, ainsi que l'explique le spécialiste du stoïcisme et commentateur des *Pensées* de Marc Aurèle Pierre Hadot :

On a souvent pensé que le stoïcisme était fondamentalement une philosophie de l'amour de soi [...]. Mais, en fait, la tonalité fondamentale du stoïcisme, c'est beaucoup plus l'amour du Tout parce que la conservation de soi et la cohérence avec soi-même ne sont possibles que par l'adhésion entière au Tout dont on fait partie.<sup>42</sup>

---

<sup>37</sup> Comme la réflexion sur la vanité des choses que l'on retrouve dans la pensée stoïcienne : v. Colette CAMELIN, *Éclat des contraires. La poésie de Saint-John Perse*, CNRS Littérature, Paris, 1998, p. 186.

<sup>38</sup> Georges Rodier, (1864-1913), historien de la philosophie grecque, lauréat du concours d'agrégation de l'enseignement secondaire en 1886 (philosophie), professeur titulaire à l'Université de Bordeaux, puis à la Sorbonne, a donné des cours et fait des conférences à Bordeaux sur l'histoire de la philosophie grecque. Renseignements tirés de l'Annuaire de l'université de Bordeaux publié par Y. CADORET, imprimeur de l'Université, 17, rue Poquelin-Molière ; l'Annuaire paraissait tous les ans avec le détail du Règlement, du personnel de l'Université et des Cours et conférences dispensés. En 1995, l'Annuaire n'était pas consultable à la Bibliothèque nationale de France en raison de son très mauvais état de conservation (cote BN 8-R-15397). Mais il est heureusement encore consultable à la Bibliothèque de l'Institut national de la Recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, sous la cote P 151.

<sup>39</sup> Repris dans RODIER Georges, *Études de philosophie grecque*, Préface d'E. Gilson, Paris, Vrin, 1926/1957.

<sup>40</sup> Pierre Hadot précise que cette expression peut signifier que l'on se parle à soi-même, que le sujet dont on parle, c'est soi-même, et souligne aussi que « εἰς ἑαυτὸν signifie aussi que l'écrit prend la forme d'un dialogue avec lui-même », légitimant par là toute exploration autoréférentielle du titre. Marc Aurèle, Budé, p. XXXV.

<sup>41</sup> Dans la toute première des « Lettres de Jeunesse » adressée à son ami Monod et datée de mai 1906 ; copie conservée à la Fondation Saint-John Perse. Il y déclare avoir senti « à lire Sénèque et l'Ἐνχειρίδιον [sic] que le stoïcisme peut conduire sinistrement à l'égoïsme » Lettre de mai 1906 adressée à Gustave-Adolphe Monod, OC 643-646. Cet apparent désaveu, qui persiste durant le règne de Philippe Berthelot, resurgit dans les années d'après-guerre. En 1949, en rappelle les dangers dans une lettre qu'il écrit à Paul Claudel : « je me rappelle avoir bien souvent représenté à Philippe [Berthelot] tout ce qu'il y a de stérile et de négatif dans l'ankylose du stoïcisme – d'inconséquent aussi dans l'automatisme de sa servitude » ; Lettre du 1<sup>er</sup> août 1949 adressée à Paul Claudel, OC 1016-1018.

<sup>42</sup> HADOT, *La Citadelle...*, p. 228.

Sans nous arrêter sur la vraisemblable influence du panthéisme stoïcien sur le jeune Leger, revenons au titre grec<sup>43</sup>. Pour Hadot, il ne fait pas de doute que la traduction française plus littérale du εἰς ἑαυτὸν, *À soi-même*, est préférable au titre traditionnel de *Pensées*, lequel renvoie mal à propos aux *Pensées* de Pascal<sup>44</sup>. Dans sa liste des différents titres que l'œuvre a reçus, on retient, avec lui, les traductions qui ont choisi la version littérale : *L'editio princeps* d'abord, qui proposait le titre grec Τὰ εἰς ἑαυτὸν. Puis, en latin, « *de seipso ad seipsum* », en anglais « *To himself* », en français « *À moi-même* » ou « *À soi-même* »<sup>45</sup>. Hadot ajoute que le titre de Marc-Aurèle n'innove pas, qu'il décrit un genre littéraire déjà attesté<sup>46</sup> dans l'histoire de la littérature exhortative grecque<sup>47</sup>, laquelle commence chez Solon notamment, le premier utilisateur du titre *À moi-même*. Or, Leger connaît également fort bien l'œuvre de l'orateur attique et ce, depuis le collège. Homme passionné de justice et de loi, Solon était un auteur prisé du système éducatif français et, de ce fait, obligatoirement présenté dans tous les livres scolaires d'introduction aux études grecques<sup>48</sup>. Par ailleurs, les lyriques grecs, comme groupement littéraire, sont introduits dans les programmes en 1902<sup>49</sup>, ce qui impose à l'élève de Rhétorique (première) Leger l'étude d'une « anthologie des poètes grecs », dans laquelle il retrouve Solon. Après le baccalauréat, Leger a tant approfondi sa connaissance des lyriques qu'il souhaite les lire dans le texte, avec une traduction latine si possible, comme l'attestent trois lettres pressantes à G.-A. Monod<sup>50</sup>. Toutes ces lectures le marqueront durablement. On le voit dans une lettre à Rivière de

<sup>43</sup> Leger affirmait en 1906 s'être fait depuis deux ans, « une âme de panthéiste » (OC 647). Sur le panthéisme de Saint-John Perse v. HENRY Albert, "Une lettre du jeune Alexis Leger sur le panthéisme", *Souffle de Perse* N° 3, p. 13-20 ; CAMELIN Colette, « Notre Spinoza. La pensée du corps dans la poétique de Saint-John Perse », *Souffle de Perse* N° 5-6, Actes du Colloque « Saint-John Perse face aux créateurs », juin 1995, p. 164-179.

<sup>44</sup> Marc Aurèle, *Écrits pour lui-même*, texte établi et trad. par Pierre Hadot, Paris, les Belles lettres, Budé, 1998-, p. XXVI-XXVII (dorénavant Budé).

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Pierre HADOT, *La Citadelle intérieure. Introduction aux Pensées de Marc Aurèle*, Fayard, 1992. (dorénavant *La Citadelle...*)

<sup>47</sup> Budé, p. XXXVI-XXXVII.

<sup>48</sup> Ce vertueux exemple à proposer aux jeunes collégiens était ainsi gratifié de plus de quatre pages dans l'*Histoire narrative et descriptive de la Grèce ancienne* de SEIGNOBOS Charles, *Histoire narrative et descriptive de la Grèce ancienne*, Librairie Armand Colin, Bibliothèque illustrée de l'enseignement secondaire, 1891. Bien que cet ouvrage ne soit pas présent à la Fondation Saint-John Perse, il est très probable que Leger y a étudié l'histoire de la Grèce ancienne pour la première fois, si l'on en croit Cl. Thiébault, « Alexis Leger, douze ans », in *Saint-John Perse. Les années de formation*, Jack Corzani (éd.), L'Harmattan, 1996, p. 17 (p. 11-27). Cet ouvrage classique de l'enseignement secondaire a connu plusieurs réimpressions et rééditions. Sur Solon, p. 172-175.

<sup>49</sup> Par un arrêté de l'Éducation nationale du 31 mai 1902.

<sup>50</sup> « -Pourrais-tu savoir pour moi où l'on peut se procurer, et ce que me coûterait, la recension de Bergk : *Poetae Lyrici Graeci*, dont la première édition a été donnée à Leipzig, en 1878. (La 4<sup>e</sup>, qui n'est pas la dernière, est de 1884.) Dupuy, libraire à Pau, n'a jamais pu me trouver ça. Connais-tu à Paris un bon libraire chercheur ? » (Lettre de juillet 1909, OC 659). « [...] je tiendrais fort soit au Crusius (*Poetae Eleg. et Iambogr.*) soit au Bergk (*Poetae Eleg. et Poetae Melici*). J'irais jusqu'à 25 F ». (Lettre de juillet 1909, OC 659).

1911 où il évoque la jeunesse des sentences de Solon<sup>51</sup> ; dans les annotations de la bibliothèque personnelle<sup>52</sup>, et jusque dans la dédicace et le texte de *Vents*. Car Saint-John Perse, lorsqu'il écrit *Vents*, n'a pas oublié que Solon est le représentant majeur des poèmes élégiaques portant le titre générique d'*Exhortations à soi-même* ; il se souvient de la célèbre pièce intitulée *Pour moi-même* (εἰς ἑαυτὸν) incluse dans toutes les anthologies, et réutilise même la proverbiale image de l'enlèvement des bornes due au législateur attique :

Enlèvement de clôtures, de bornes !

(*Vents I*, OC 192 et 193)

Cette image saisissante, amplement reprise dans les anthologies, est en effet un souvenir du récit de l'abolition des dettes des pauvres par Solon, appelée la *Décharge* ou en grec *Seisachthia*, qui s'était traduite par l'arrachement des bornes hypothécaires marquant l'asservissement du sol. En voici l'extrait tiré du livre scolaire d'Alexis Leger :

Je prends à témoin la terre noire, elle qui était esclave et qui est maintenant libre ; j'ai fait arracher les bornes [...]<sup>53</sup>

Ainsi, la connaissance qu'avait Leger du genre de l'autodédicace, autant à travers la lecture de Solon que de celle des stoïciens, sous-tendrait littérairement la dédicace de *Vents*, puisque, comme on l'a vu, *À Atlanta et Allan P.* ne signifie pas autre chose que *À moi-même*. Pourtant, en se dédiant son œuvre à soi-même, Saint-John Perse ne s'inscrit pas dans une tradition exclusivement hellénique de la poésie autodédicataire : Comme toujours dans sa sollicitation des Grecs, il les ne les réincorpore à son projet que s'ils servent une interrogation moderne, celle de l'immanentisme et du panthéisme du début du XXe siècle.

Dans cette sollicitation, Saint-John Perse rencontre un relais poétique, non pas européen, comme on pourrait s'y attendre, mais Américain, tant cet usage si peu français d'une dédicace autolaudative ne pouvait se réclamer d'aucune tradition littéraire en Europe sans que s'établît le soupçon de sensualisme ou d'orgueil -là où le soubassement de Saint-John Perse était panthéiste, et ses implications hautement poétiques. Il faut en effet se garder d'oublier que « εἰς ἑαυτὸν signifie aussi que l'écrit prend la forme d'un dialogue avec lui-même »<sup>54</sup>, légitimant par là toute exploration autoréférentielle du titre. Ainsi, après le temps des grands stoïciens impériaux que furent Sénèque,

---

<sup>51</sup> « Car cet art fait songer, au bout d'un long après-midi, à la jeunesse des sentences - à Solon ! ». (Lettre du 14 juin 1911, OC 694-696).

<sup>52</sup> Par exemple dans MURRAY Gilbert, *A History of Ancient Greek Literature*, D. Appleton and Co, New York, 1906, p. 294.

<sup>53</sup> SEIGNOBOS *op. cit.*, Solon, pp. 172-175.

<sup>54</sup> Budé, p. XXXV.

Épictète et Marc Aurèle, contournant leurs neveux européens Montaigne, Corneille, Vigny ou Camus dans le domaine littéraire, Pascal, Descartes, Spinoza ou Emerson dans le domaine philosophique, c'est dans l'œuvre de Walt Whitman que Saint-John Perse revoit la dédicace stoïcienne, dans ses monumentales *Feuilles d'herbe*, préfacées par Valery Larbaud et très tôt annotées par Alexis Leger.

Comment en effet ne pas mettre en regard la dédicace à soi-même que compose Saint-John Perse et celle des premiers mots dédicataires des *Feuilles d'Herbe*<sup>55</sup>? Dans l'édition 1909 que possédait Saint-John Perse elle se lisait comme suit :

DÉDICACES  
JE CHANTE LE MOI

Dans cette dédicace, Saint-John Perse ne peut manquer de reconnaître les sous-textes et ce que l'on peut appeler les sous-formes du stoïcisme ancien. Nous limiterions-nous au seul début du *Chant de moi-même* (titre qui à lui seul en dit long sur sa dette à la forme de l'autodédicace du stoïcisme), que nous pourrions aisément voir qu'il charrie aussi avec lui tout le sous-texte marcaurélien :

MARC AURÈLE

Εἰς ἑαυτὸν

Tout ce qui est accordé avec toi est accordé avec moi, ô Monde.  
Es-tu mécontent de la part du Tout qui t'a été donnée en partage? Rappelle-toi la disjonctive :  
ou la Providence, ou les atomes

WHITMAN

CHANT DE MOI-MÊME

Je me célèbre et je me chante,  
Et ce que je m'attribue je veux que vous vous l'attribuiez,  
Car chaque atome qui m'appartient appartient aussi bien à vous.

Se célébrer soi-même, pour le stoïcisme et ses réincarnations ultérieures, est bien, non une manifestation d'égoïsme, mais une forme d'acquiescement au monde. Car, comme le dit Jacques Darras, traducteur français de Whitman, « en vérité, le scandale de Whitman est dans sa force d'adhésion. Jamais un poète [...] n'avait aussi fermement que lui donné son accord à ce qui est »<sup>56</sup>. Le rappel discret de Saint-John Perse à Whitman - l'un des nombreux signes qu'il adresse à celui qui

---

<sup>55</sup> Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que le périphrase persien renverrait à Whitman. Les coordonnées spatio-temporelles de *Neiges*, « New York 1944 », ont été avec discernement reliées par Carol Rigolot au poète emblématique de New York que fut Whitman. Carol RIGOLOTT, « Neiges d'Antan, Neiges d'Antilles : les signaux liminaires du poème », in *Saint-John Perse Antillais universel*, Paris Minard 1991, p. 93-108.

<sup>56</sup> Jacques DARRAS, Préface à Walt WHITMAN, *Feuilles d'herbe*, Choix, traduction et préface de Jacques Darras, Grasset, 1989, p. 22.

avait face en Ouest<sup>57</sup> - résume une puissante déclaration d'immanence et d'accord panthéiste au monde, celle-là qui constituait la modernité croyante whitmanienne, celle-ci qui fait du Chant du « monde entier des choses » (OC 179) la nouvelle religion du poète français d'Atlantique.

Ainsi, par ces trois mots simples « Pour Atlanta et Allan P. », Saint-John Perse ne dit ni ne cache, mais indique, par quoi est confirmée l'extrême signifiante de certains textes persiens qui, sous des traits redoutablement anodins, sont lourds de formes et de textes antérieurs. Sous le triptyque de soi, Saint-John Perse non seulement arbore un autre masque de son nom mais aussi une poétique du dicible, tant pour lui, « la sincérité en art, comme il l'écrivait à Gustave-Adolphe Monod en 1909, ne peut affluer qu'involontaire, par transparence [...]. L'essentiel ne se dit pas, et bien plus, n'a jamais désiré se dire » (OC 658). il désigne une forme venue de la poésie exhortative ancienne pour contenir, comme *au terrier des conques la bête parasite*, la poésie immanente et réflexive de la modernité occidentale. Car, en définitive, ce qui relie Marc Aurèle, Whitman et Saint-John Perse, ces dédicataires d'eux-mêmes sous la vaste chaussée méditerranéenne et océane, c'est bien le principe de cohérence avec soi-même et avec le Tout<sup>58</sup>, qui exige du Poète d'accepter et le monde entier des choses, d'en louer le proféré et le Proférant.

---

<sup>57</sup> Ces signes ont été pressentis ou repérés par J. POREL, « Anabase, par St-J. Perse », *Feuilles Libres*, octobre 1924, p. 64 ; A. TATE, « Mystérieux Perse », *Les Cahiers de la Pléiade X*, Gallimard, 1950, p. 144-150 ; W. H. AUDEN, « A Sonf of Life's Power to Renew », *The New York Times Book Review*, 27 juillet 1958 ; Carol N. RIGOLOT, « l'Amérique de Saint-John Perse : Référentielle ou intertextuelle ? », in *Espaces de Saint-John Perse, 3. Saint-John Perse et les États-Unis*, Université de Provence, 1981, p. 87-98 ; Renée VENTRESQUE, « Alexis Leger et Gauguin : un allié substantiel occulté », *Les Mots La Vie*, 8, 1994, p. 29-38 ;

<sup>58</sup> HADOT, *La Citadelle...*, p. 91.